

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCES-VERBAL N° 12-01059

et 1 annexe de 5 pages

MATERIAU présenté par : BRU TEXTILES
Satenrozen 2A
2550 KONTICH - BELGIUM

MARQUE COMMERCIALE : Collection Diatonic : designs Attica, Cora, Dorian & Helio

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu 100 % polyester Inhérent FR ignifugé dans la masse
Masse surfacique nominale : 189 à 201 g/m²
Epaisseur : 0.30 à 0.35 mm
Coloris : divers

RAPPORT D'ESSAI : N° 12-01059 du 21/03/2012

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Propagation de flamme
Essai pour matériaux fusibles

CLASSEMENT : **M 1**

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 21/03/2012

Directeur ou son représentant
Jacques – Hervé LEVY



ACCREDITATION
N° 1-0101*
PORTÉE
COMMUNIQUÉE
SUR DEMANDE